



CIRCUIT ACCOMPAGNÉ

BENIN, BURKINA FASO

Rando en pays somba

Après un voyage de repérage dans le nord du Bénin, nous nous sommes aperçus que le pays recelait un riche potentiel de randonnées. Nous avons donc concocté cette rando au cœur du pays somba pour vous permettre d'aller au bout de votre rêve d'une Afrique authentique. Des montagnes de l'Atakora, nous nous enfoncerons dans le pays somba dont la culture profonde, façonnée par des siècles d'histoire, a su demeurer intacte. Les villages et les tatas, véritables châteaux forts miniatures, construits en banco, structurant la vie sociale et religieuse, conféreront à ce voyage un parfum d'initiation. Les rencontres seront nombreuses, l'accueil généreux, la diversité ethnique d'une grande richesse... et la géologie a sculpté des paysages splendides. En bref, une rando magique et riche en surprises, loin des sentiers battus !

ITINERAIRE

• J1 - Paris - Ouagadougou

Vol Paris / Ouagadougou au Burkina (départ de province possible, sur demande). Auberge.
Nuit à l'auberge

• J2 - chaîne de l'Atakora

Long transfert jusqu'à la célèbre chaîne de l'Atakora au Bénin. Nuit sous tente.
Nuit sous tente

• J3 à J6 - randonnée en pays Somba

Départ de la rando au cœur du pays somba dans un paysage vallonné, parfois hachuré de falaises ocre. Des dizaines de villages sont l'occasion de découvrir la richesse culturelle des nombreuses ethnies et, surtout, l'incroyable architecture des tatas dispersées dans la nature. Bâties pour se défendre, abriter le bétail et la famille, ils jouent un rôle central dans les rites et les cérémonies en symbolisant l'univers entier. Nous serons surpris par la gentillesse des Sombas et leur mode de vie ancestral. Avec un peu de chance, nous rencontrerons les artisans à l'œuvre (forgerons, potiers...). Nuits sous tente.
Nuit sous tente

• J7 - Chute de Kota - Ouagadougou

Marche le matin suivie d'un petit transfert jusqu'à la chute de Kota. Déjeuner et baignade dans un cadre luxuriant avant de repartir vers Ouagadougou. Nuit sous tente en cours de route.
Nuit sous tente

• J8 et J9 - Ouagadougou - Paris

Arrivée à Ouagadougou. Visite. Transfert à l'aéroport et vol pour Paris. Arrivée le J9.

Extensions possibles sur les autres voyages au Burkina, au Togo et au Ghana, nous consulter.
Nuit à bord

GENERAL

• Extension

Possibles sur les autres voyages au Burkina, au Togo et au Ghana, nous consulter.

VOTRE VOYAGE

• Le prix ne comprend pas

- Les frais de dossier (15 €).
- L'assurance assistance-plus à 1.5 %, annulation 2%, tranquillité complémentaire CB à 2.3 %, tranquillité à 3% du prix du voyage
- Les visas (Benin 16€ sur place ; Burkina double entrée 90 € à obtenir avant le départ)



- Les repas non inclus dans le programme à Ouagadougou.
- L'éventuel supplément petit groupe (base 3 personnes : + 95 € ; base 2 personnes : + 150 €)
- Le supplément départ de province (sur demande)
- Le supplément hébergement en chambre et tente en individuel (sur demande)
- Les pourboires, les boissons, les dépenses personnelles et les activités en option.

ASSURANCE:

Nomade Aventure propose 4 formules d'assurance pour votre voyage. Les conditions générales et particulières de ces 4 assurances sont accessibles sur le site de Nomade Aventure ou sur simple demande. En résumé ci-dessous :

Contrat Annulation n° 78553669 - GAN - MUTUAIDE

Cette assurance n'est pas incluse dans le prix de nos voyages. Nous vous la recommandons vivement, précisant qu'elle doit être souscrite au moment de l'inscription. Elle est facturée 2% du prix du voyage, n'est valable qu'en cas d'annulation intervenue avant la date du départ du voyage et pour une liste précise d'événements. La franchise minimum, de 30 ou 75€/pers., est appliquée selon la cause de l'annulation.

Contrat Assistance plus n° 78 553 660 – GAN - MUTUAIDE

Cette assurance comprend des garanties d'assistance étendues (rapatriement médical, remboursement des frais médicaux à l'étranger, des prestations de séjour non utilisées en cas d'interruption de séjour, assurance bagages, voyage de compensation égal à votre voyage (en cas de rapatriement médical assuré par Mutuaide) pour le rapatrié et son conjoint). Elle est facturée 1,5 % du prix du voyage.

Contrat Tranquillité n° 78553668 - GAN - MUTUAIDE

Afin de partir en toute sérénité, nous vous proposons une assurance qui comprend des garanties étendues (annulation, rapatriement médical, remboursement de frais médicaux à l'étranger, frais de recherche ou de secours, remboursement des prestations de séjour non utilisées en cas d'interruption de séjour, assurance bagages y compris le matériel sportif, dédommagement en cas de retard aérien, voyage de compensation égal à votre voyage en cas de rapatriement médical assuré par Mutuaide pour le rapatrié et son conjoint, . Elle est facturée 3% du prix du voyage.

Contrat Tranquillité carte bancaire n° 78553670 - GAN -MUTUAIDE

Si vous payez votre voyage avec une carte bancaire multiservices : Gold Mastercard, Visa Premier, Infinite Premium, à l'exclusion des autres types de cartes bancaires, nous vous proposons, quelles que soient les garanties d'assurance incluses dans votre carte, de bénéficier de l'ensemble des garanties du contrat Tranquillité n° 78553668 ci-dessus. Cette assurance est facturée 2,3% du prix du voyage.

Nous attirons votre attention sur le fait, que compte tenu de la spécificité de nos voyages, il est indispensable de disposer d'une bonne couverture prévoyant notamment les frais de recherche et de secours. Notre contrat Tranquillité a été conçu à cet effet.

Si vous ne souhaitez pas souscrire au(x) contrat(s) que nous proposons, nous soulignons le fait que vous devrez impérativement vérifier que vous disposez bien d'une garantie couvrant les frais de recherche et de secours. Dans ce cas, vous devrez nous fournir avant votre départ les informations suivantes : nom de la compagnie d'assurance, numéro de contrat, coordonnées du plateau d'assistance. Ces informations devront également être transmises à notre correspondant local dès votre arrivée.

Attention, certaines assurances comportent des clauses restrictives telle que assurances en montagne limitées aux activités neige, mal des montagnes non reconnu en tant que maladie nécessitant un rapatriement qui de fait sera refusé, Veuillez vérifier la teneur réelle de votre assurance et le cas échéant prendre les dispositions nécessaires....

En cas d'accident, si vous ne disposez d'aucune couverture ou si vous ne nous avez pas fourni les informations ci-dessus, les frais de recherche et de secours déclenchés alors par notre correspondant local seront à votre charge.

Plateau d'assistance GAN Assistance (Assistance rapatriement/médicale) -- 24h/24h -- 7j/ 7j

Tel.: 33 1 45 16 43 19 Fax.: 33 1 45 16 63 92 Mail : assistance@mutuaide.fr

En cas de maladie ou d'accident en brousse, dans la majeure partie des endroits, nous n'avons accès ni à la radio ni au téléphone. Il n'y a que vous, l'accompagnateur, les guides locaux et la population locale. Alors pas d'imprudence. Votre contrat d'assurance / assistance est entre les mains de votre accompagnateur et nous vous en donnons un à l'inscription. Si vous avez votre propre assurance, n'oubliez pas d'en prendre une copie (et le numéro) et d'en donner un exemple à l'accompagnateur.



NOTE : Quel que soit l'accident, il faut contacter l'assurance... les médecins du pays et les médecins de l'assurance décident de la suite à donner. C'est important car toute décision non conforme à la leur, implique une non prise en charge de l'Assureur.

• **On se dit tout !**

Important : Si vous êtes en possession d'un visa Israélien sur votre passeport, il est indispensable de nous le signaler à l'inscription. Nous sommes en effet parfois amené à réserver des vols via Tripoli (Libye), pour lesquels l'embarquement est refusé à toute personne en possession d'un visa Israélien sur son passeport.

• **Formalités spécifiques**

PAPIERS :

A votre arrivée, on vous demandera, au passage de la douane, votre lieu d'hébergement ou votre adresse locale, à cette question précisez donc les coordonnées de notre correspondant local (information que vous trouverez sur votre convocation aéroport).

Visas Touristique pour le Bénin (16 € à faire sur place) et le Burkina: double entrée (90 € à faire avant le départ) obligatoires pour les ressortissants français. Vous pouvez vous en occuper vous-même ou demander à Nomade de s'en charger.

OBTENTION DU VISA PAR NOMADE-AVENTURE :

Si vous n'avez pas le temps, nous pouvons nous occuper de son obtention. Veuillez nous le préciser lors de votre inscription. Dans ce cas, il faut nous faire parvenir les formulaires remplis, vos photos et votre passeport (pas une photocopie de votre passeport, SVP !) accompagnés d'un petit mot stipulant votre date de départ ainsi que la référence de votre voyage, à l'adresse de Nomade Aventure au moins 3 semaines avant la date de votre départ. Vous pouvez télécharger depuis notre site Internet les formulaires officiels ou en nous demandant de vous le (s) faire parvenir par fax ou par courrier (à préciser sur votre inscription). Ce service vous sera facturé 25 € par visa.

Pour l'obtention de votre visa Burkinabe avant le départ:

DOCUMENTS NECESSAIRES BURKINA :

- Un formulaire à remplir, dater et signer
- Un passeport dont la validité doit être supérieure de 6 mois après la fin du séjour
- Une photo d'identité - format 4,5 x 3,5 cm (pas de photocopie ni de photo scannée) Soit la photocopie du billet d'avion aller/retour ou l'attestation de voyage ou l'attestation d'assurance rapatriement

NB : Si vous n'êtes pas en règle avec les formalités de police, douane et santé du pays concerné le jour du départ, vous perdrez la totalité du prix du voyage, cette cause d'annulation n'étant pas garantie par les assurances. Les informations figurant dans notre brochure et sur notre site Internet ne sont données qu'à titre indicatif.

Ambassade du Burkina Faso - 112 rue de Vaugirard 75006 Paris - tel : 01 53 86 01 00

Les visas pour le Burkina sont aussi délivrés dans les consulats honoraires ci-après :

- Lyon: 38, av. Maréchal de Saxe - 69006 Lyon - Tel : 04 78 24 29 76
 - Rouen: 66, Quai de Boiguilbert - 76007 Rouen Cedex - Tel : 02 35 07 95 01
 - Poitiers : 24, rue Thibaudeau - 86 000, Poitiers - Tel : 05 49 51 63 79
 - Nice : 49, av. du Loup - 06270 Villeneuve- Loubet-Plage - Tel : 04 93 20 22 11
 - Marseille: 3, Boulevard de Louvain - 13008 Marseille - Tel : 06 12 08 34 13 - Fax : 04 91 25 86 94
- Email: burkina.consulat13@free.fr, Site : www.consulat-burkina-marseille.org

SANTE :

Si vous n'y avez pas mis les pieds depuis longtemps, une petite visite chez le dentiste avant le départ est plus que conseillée !

VACCINS OBLIGATOIRES :

Le vaccin contre la fièvre jaune est exigé à l'entrée dans le pays. Elle doit être faite au moins 10 jours avant le départ pour une primo-vaccination. Elle prend effet immédiatement pour une revaccination.

VACCINS CONSEILLES :

Comme toujours et partout, vaccins et rappels (ou immunité) contre :

- diphthérie, tétanos, poliomyélite
- hépatites A et B
- mais aussi, en fonction de la durée, de la saison et des conditions de voyage:



-typhoïde

-méningite A+C en saison sèche, qu'il est préférable de remplacer par le vaccin Mencevax en cas d'épidémies à souche W135

-rage

PRÉVENTION PALUDISME:

La protection de la peau et des vêtements par des répulsifs efficaces, et l'utilisation de moustiquaires imprégnées pourront éviter les piqûres de moustiques vecteurs de paludisme mais aussi d'autres affections parasitaires ou virales.

Le pays étant (comme les autres pays d'Afrique sahélienne) passé dans le groupe 3, le traitement préventif devra être assuré par la prise de Malarone ou de Lariam.

AUTRES RISQUES:

Leur prévention passe par l'observance des conseils qui ont été donnés dans « Santé des Voyageurs ».

Insistons sur l'hygiène alimentaire qui doit être une préoccupation permanente pour éviter non seulement une banale turista mais surtout des affections plus préoccupantes (même si elles sont moins graves que chez des populations locales) que seraient une typhoïde, une hépatite A, voire un choléra.

Les conditions climatiques des régions sahéliennes peuvent être difficiles à supporter à certaines périodes et doivent être connues des voyageurs; les nuits d'hiver sont souvent fraîches voire froides, contrastant avec des journées chaudes qui deviennent de plus en plus torrides à mesure qu'arrivent le printemps mais surtout l'été. Le climat des régions touristiques (Réserve de faune d'Arly) est de plus en plus chaud jusqu'aux premières pluies de mai

Enfin la relative fréquence des vipères et des scorpions nécessite une grande vigilance, en particulier le matin avant de s'habiller et d'enfiler ses chaussures.

INFOS PRATIQUES :

Au Bénin, les infrastructures médicales sont satisfaisantes à Cotonou. En cas de problème grave, contactez la compagnie d'assistance et l'ambassade de France:

-à Cotonou: tél- 229 300225

Au Burkina, les infrastructures sanitaires ne sont acceptables qu'à Ouagadougou et à Bobo Dioulasso, mais les conditions de transport souvent difficiles. En cas de problème il faudra donc contacter la compagnie d'assistance et les services de l'ambassade de France, à Ouagadougou, tél: 50306774 et à Bobo, Tél: 20972631

Pour plus d'information :L'Institut Pasteur

Tél. : 0890710811

209-211 rue de Vaugirard 75015 Paris, Métro Pasteur ou Volontaire.

Conseils personnalisés aux voyageurs.

Sur rendez-vous, sur place ou par téléphone au 01 40 61 38 43.

Vaccinations sans rendez-vous en vous présentant directement sur place.

©Centre de vaccination Air France : 08 92 68 63 64.

• Important

SECURITE

Peu de risques d'avoir un accident avec la faune, à condition de respecter quelques règles de sécurité basiques. S'il arrive des accidents tous les ans avec les animaux en Afrique, c'est malheureusement bien souvent le fait d'une négligence ou d'un oubli des règles basiques de sécurité. Il y a peu de chance de voir des serpents sauf en de très rares endroits et pendant les grandes chaleurs seulement. Votre guide local a l'habitude et sait très bien choisir les lieux de bivouac et /ou camping. Pour notre part, nous n'avons jamais eu aucun accident dans ces régions en plusieurs années d'exercice... Partout en Afrique, il y a des serpents, scorpions et autres araignées mais ils restent le plus souvent totalement invisibles et il y a très peu de risques pour que vous intéressiez vraiment cette population... En principe, ils sont plus effrayés de votre présence que vous de la leur et ne restent pas dans votre secteur... Les seuls à s'intéresser vraiment à vous seront les moustiques et, là encore, il ne s'agit que de précautions à prendre... Crème anti-moustiques, manches longues, traitement antipaludéen et tentes équipées de moustiquaires.

QUELQUES CONSEILS

- Ecoutez les conseils de votre chef d'expédition.
- Le centre des villes les plus importantes peut présenter un danger pour le touriste non averti, comme dans une majorité de pays.
- Ne marchez pas seul dans des endroits apparemment déserts, si possible, restez avec un groupe. Méfiez-vous des voleurs à la tire et des pickpockets.
- Ne prenez pas avec vous plus d'argent liquide que nécessaire.
- Gardez à part des originaux une photocopie des 4 premières pages de votre passeport, de vos visas et billets d'avion.



- Refermez immédiatement les poches de vos sacs, ouvertures des tentes, sacs de couchage et vestes après usage. Eviter de dormir à la belle étoile.
- Regardez toujours où vous mettez les pieds et les mains. La nuit, déplacez-vous avec la lampe tout en ayant les pieds chaussés. Si vos chaussures passent la nuit à la belle étoile, veuillez inspecter le contenu ou les taper vivement, l'ouverture vers le bas, avant de les enfiler à nouveau.
- Soyez toujours attentifs avant de soulever un caillou, un grand morceau de bois ou autres objets pouvant abriter des animaux ou des insectes. Il est recommandé de le(s) déplacer avec le bout de votre chaussure (fermée, bien sûr) ou avec un bâton. Après inspection, vous pouvez le(s) manipuler comme bon vous semble.
- Lorsque vous traversez des régions sauvages, ne marchez pas dans la savane sans guide.
- Ne vous approchez pas des animaux sauvages, il est possible que d'autres animaux soient présents sans que vous les ayez repérés, et leurs réactions sont imprévisibles pour des personnes non habituées. Ne nagez pas dans les rivières (crocodiles et hippopotames).
- Ne nourrissez jamais les animaux, même s'ils vous paraissent curieux et familiers (singes en particulier).

QUELQUES PRECISIONS :

L'itinéraire a été conçu de façon à être le plus précis possible. Le programme est donné à titre indicatif. Les étapes de tous nos voyages peuvent être modifiées sur place pour des raisons de météorologie, d'organisation, de sécurité, de cas de force majeure ou autres (par exemple : retards ou annulation des vols) entraînant des changements dans le déroulement des services prévus : vols, horaires, itinéraires et hôtels. Dans ces moments difficiles, le guide local fera le maximum pour atténuer les effets de ces événements indépendants de notre volonté.

Pour ces raisons non imputables à l'agence, les prestations non obtenues pour les causes énoncées ci-dessus ne pourront être remboursées par Nomade. Lors d'un problème, l'équipe vous proposera une solution en remplacement de celle impossible à fournir, si vous refusez cette alternative, les éventuelles dépenses (hébergement, repas, transport, etc...) supplémentaires, engendrées uniquement par votre décision, seront à votre charge. Dans l'univers de certaines ethnies, la notion d'exactitude horaire est des plus variables. A titre d'exemple, chaque région, ethnie et même village ont des marchés qui fonctionnent selon des calendriers traditionnels ayant des semaines de 4, 5, 6 ou 7 jours ! Les guides sont là pour adapter le parcours en fonction de ce qui se produit, souvent sans préavis...Il peut y avoir des transferts en véhicule pendant la randonnée afin d'adapter l'itinéraire au niveau du groupe ou pour vous permettre de vivre les expériences les plus enrichissantes telles que les funérailles, les fêtes initiatiques ou autres fêtes traditionnelles.

QUELQUES PRECISIONS CONCERNANT LE VOL DE BAGAGES :

Nomade-Aventure décline toute responsabilité concernant les vols, pertes ou destruction des bagages. Pour ceux ayant contracté une assurance convention « tranquillité », vos bagages sont garantis pour autant que les bagages soient sous la surveillance directe du bénéficiaire, dans sa chambre, remisés dans une consigne fermée à clé ou sous la garde d'un hôtelier en coffre donc vos bagages ne sont pas couverts en camping (sauvage ou aménagé).

NB : Il nous paraît nécessaire de préciser qu'il ne faut jamais laisser votre passeport, argent, carte bancaire, appareils photos ou autres objets de grandes valeurs sans surveillance même si le véhicule est verrouillé à clef.

QUELQUES PRECISIONS CONCERNANT VOTRE PARTICIPATION:

Votre participation à la vie de bivouac est indispensable. Les chauffeurs chargent et déchargent les voitures mais vous devez prendre vos sacs et matelas et les ramener près des voitures le lendemain matin. Vous montez et démontez vous-mêmes vos tentes. Tout le monde est de corvée pour la vaisselle, pour le bois et en général, il y a toujours quelqu'un qui adore s'occuper du feu. Pour les repas, en principe l'accompagnateur s'en occupe ; là encore votre aide est toujours la bienvenue.

• Caractéristiques du circuit

FAUNE ET FLORE

Une forêt tropicale humide, très dense, recouvrait autrefois le pays jusqu'aux lagunes. La région méridionale a été largement déboisée et mise en culture, sauf aux abords des fleuves (forêts-galeries) ; les palmiers à huile constituent aujourd'hui de grandes plantations. Des cocotiers ont été plantés entre mer et lagunes. Le centre du Bénin est en grande partie recouvert d'une forêt sèche, quelques forêts plus anciennes subsistant. La savane arborée et les forêts-galeries dominant dans le Nord, au climat plus sec. Buffles, antilopes, panthères, singes, crocodiles et canards sauvages font partie de la faune du Bénin.

• Budget sur place

ARGENT:

L'unité monétaire est le Franc CFA.

1 Euro = 655 Francs CFA. (Décembre 2009)



C'est une somme qui est très variable en fonction du nombre de souvenirs que vous voulez acquérir, de votre éventuelle consommation d'eau minérale en bouteille et boissons non incluses et de votre générosité sur les pourboires. Cependant, nous estimons qu'environ 130 –150 € par participant devrait être suffisant. L'euro se change sans problème.

Les banques sont ouvertes de 8h00 à 11h00 et de 15h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

La monnaie en espèces et les chèques de voyage se changent sans problème aux réceptions de quelques hôtels et dans les banques de Cotonou. Les cartes de crédit sont peu acceptées.

Lorsque vous faites du change, profitez-en pour demander des petites coupures (les vendeurs n'ont jamais la monnaie, vous le savez bien...), et refusez les billets trop abîmés qui pourraient vous être refusés sur place.

Les cartes de paiement internationales sont en général acceptées dans les hôtels, lodges, camps de luxe et fermes d'hôtes (quelques établissements appliquent néanmoins une commission de 5 % lors des paiements par carte, en raison des frais de banque très élevés pour les transactions par carte). Des guichets automatiques sont disponibles dans les villes, pour Visa et Mastercard. Pour retirer de l'argent avec votre carte dans les banques de villes moins importantes, il vous faudra d'abord vous présenter à l'accueil (Enquiries) afin que l'opératrice demande l'autorisation au bureau central. Cela peut être très long (jusqu'à 2 heures d'attente si par malheur le système informatique ne fonctionne pas très bien) donc, à éviter !

• Pourboires

Nous vous recommandons un montant entre 30 € et 40 € (par participant).

L'usage du pourboire est une coutume dont nous devons vous informer. Nous vous rappelons que ces gratifications sont très appréciées des équipes locales dans des pays où le niveau de vie est souvent très bas. Toutefois, il est important de considérer que le pourboire, demeurant facultatif (n'étant pas une partie du salaire), doit être accordé en fonction de votre niveau de satisfaction du travail et des petites attentions de l'équipe locale.

Les pourboires ne sont jamais compris dans la note. L'usage du pourboire est une coutume dont nous devons vous informer. Il est convenable de laisser entre 5 et 10 % dans les bars et restaurants, et environ 0.5 à 1€ pour les petits services (porteurs, laveurs de voiture dans les hôtels, etc.).

Pensez à gérer votre budget pourboire en conséquence des équipes et chauffeurs complémentaires (qui interviennent en cours de circuit) vous quittant avant votre retour sur la capitale (vous pouvez prendre les informations et des conseils auprès de votre guide principal).

PS. Une petite idée... il vous est possible (facultatif) en cours de circuit de faire une caisse commune avec les autres participants qui servira à distribuer les pourboires (évitant les éternels problèmes de monnaie) et/ou acheter les boissons non incluses et/ou éventuellement les bouteilles d'eau minérale (environ 1€ à 1.5 € chacune).

• Us et coutumes

CONSEILS PRATIQUES POUR LES PETITS CADEAUX :

Des petits cadeaux comme vêtements, chaussures et autres sont très appréciés. Vous pouvez également apporter des graines (de plantes exigeant peu d'eau). Si vous avez chez vous des vêtements et chaussures dont vous ne vous servez plus, emmenez les pour les donner. Sinon, il y a les petits échantillons de parfum (remis gratuitement dans les parfumeries), fil et aiguilles à coudre (modèle costaud) et petit miroir. Vous pouvez également acheter sur place du tabac, du sel, sucre, savon ou autres produits d'usage quotidien. Votre accompagnateur vous aidera à donner à bon escient. Le "cadeau" en argent est la rémunération d'un service. Par ailleurs nous n'encourageons pas le don d'argent aux enfants. En effet, d'habitudes perverses et de la facilité à laquelle cèdent certains visiteurs (comme pour effacer une certaine réalité) sur les sites touristiques, il résulte fréquemment que le "salaire" d'un enfant de 10 ans est plus élevé que celui de son propre père, paysan qui s'éreinte au travail dans son champ. Il s'ensuit une distorsion au sein de la cellule familiale, qui peut provoquer son éclatement ; l'enfant délaissant l'école, le père son champ, et la famille les traditions. De la même façon, les stylos et autres traditionnels cadeaux, sont plutôt à remettre aux instituteurs des villages qu'aux enfants eux-mêmes. Les bonbons sont à proscrire. Les médicaments que vous voudrez donner, seront remis globalement aux infirmeries de brousse ou aux dispensaires, qui en assureront ensuite la distribution.

CONSEILS POUR VOS ACHATS :

Lors de vos achats n'oubliez pas de marchander (sans exagération) sauf pour les produits d'usage qui sont généralement à prix fixe (cigarettes, boissons, nourriture...). Cela n'empêche pas que certains commerçants vont essayer de vous tromper sur le prix même sur ces produits d'usage quotidien. On ne fait pas ses emplettes à la sauvette. Il faut prendre son temps, parler. Divisez par deux ou trois le prix demandé, puis augmentez au fil de la discussion. Vous pouvez prendre conseil sur les bons prix (approximatifs) auprès de votre guide cependant ne le faites pas devant le regard des commerçants et/ou des autres personnes (villageois). Socialement parlant, votre guide ne peut pas vous conseiller devant les autres gens du pays alors...un peu de compréhension et de finesse...Il faut le questionner avec beaucoup de discrétion afin d'avoir les bonnes réponses !



• Aérien

HORAIRES D'AVIONS, PRE POST ACHEMINEMENT :

Ces horaires sont fournis à titre indicatif uniquement, nous déclinons toute responsabilité en ce qui concerne les modifications de ces horaires, donc il ne faut pas se baser sur ceux-ci afin d'effectuer vos réservations définitives de trains ou autres transports.

Attention ! Pour vos pré et post acheminement, nous vous recommandons de prévoir une connexion avec un minimum de sécurité, de réserver des titres de transport modifiables, voir même remboursables, afin d'éviter le risque éventuel de leur perte financière. Vous allez peut-être décider de profiter des « tarifs Découverte » de la SNCF ou de vols intérieurs à bas prix. Attention, ce type de billet est non-remboursable ! Sachez que d'autres alternatives existent : billet de congé annuel (25% moins cher), et autres formules avec réductions sans risques.

QUELQUES SITES UTILES :

www.adp.fr

Le site officiel d'ADP (Aéroports de Paris). ADP gère l'aéroport d'Orly, de Roissy-CDG (Charles de Gaulle). Vous pourrez y trouver vos horaires d'avion mis à jour avant votre départ. Par téléphone...oubliez...c'est un conseil!

Attitude à l'égard des Officiers de polices, douaniers ou autres forces de l'ordre.

Cela fait partie des "charmes" de l'Afrique... Soyez toujours courtois, polis et patients aux postes de frontière ou lorsque vous traitez avec un policier ou avec des fonctionnaires officiels. Une attitude "arrogante" ne pourra que créer des problèmes à vous-même et à l'ensemble du groupe.

IMPORTANT: Habillez-vous correctement lorsque vous passez les frontières (pas de pieds nus, pas de torse nu, pas de décolletés provocants, pas de chapeaux ou lunettes de soleil), lorsque vous visitez les marchés, les villages, les villes, et lorsque vous voyagez dans le véhicule.

• Transport

Les transferts sont effectués en minibus. Vous ne portez qu'un petit sac à dos. Tout le reste est transporté par le véhicule ou par les porteurs.

• Encadrement

Nos voyages sont encadrés par des accompagnateurs locaux francophones. En général l'équipe se compose d'un guide, un cuisinier et chauffeur (s).

• Groupe

4 à 15 personnes. A moins de 4 personnes, Nomade maintiendra le voyage moyennant le supplément petit groupe (base 3 personnes : + 95 € ; base 2 personnes : + 150 €). A moins de 2 personnes, soit Nomade vous proposera de maintenir le voyage moyennant un supplément., soit Nomade annulera le voyage au plus tard 21 jours avant le départ.

• Nourriture

Tout le matériel de cuisine est fourni (assiettes, couverts). Apportez si vous voulez un canif. Un grand soin est apporté aux repas. La nourriture est entièrement achetée sur place. Nous servons une alimentation variée et appétissante. Le matin, un petit déjeuner ; à midi, un repas froid ou un "brunch" sont de coutume ; le soir, un dîner chaud ou un barbecue vous réconforteront de vos émotions.

EAU :

Les véhicules sont équipés de jerricans et nous pouvons nous approvisionner régulièrement en eau potable. Il est indispensable de vous munir de Micropur, Aquatabs ou d'Hydrochlorazone. Boire régulièrement (moyenne de 3 à 4 litres par jour) pour éviter la déshydratation.

Les boissons ne sont pas incluses, sauf le thé, le café et l'eau en bidon (en camping mais non au restaurant). Il est possible de se procurer en route des boissons dans de petits magasins locaux à des prix raisonnables.

• Hébergement

Nuits sous tente, en auberge et/ou hôtel (en occupation double). Ces hébergements sont de confort modeste, mais propres et sympathiques.

Les endroits de bivouac sont choisis en général pour la beauté du site et nous vous demandons de nous aider à les garder intacts. Ne rien laisser derrière vous: utilisez les sacs poubelles pour vous débarrasser de vos ordures. Nous brûlons tout ce qui peut l'être une fois que nous sommes prêts à lever le camp et emportons le reste (conserves): nous ne laissons donc aucun déchet sur place. Pas de WC dans la nature, alors merci de brûler vos papiers (d'où la nécessité d'un briquet). Les fumeurs sont priés de brûler les mégots dans le feu.



• Sanitaires

Lors des nuits sous tentes, il faudra le plus souvent être raisonnable sur la quantité d'eau utilisée pour la toilette. Merci de suivre les conseils de votre accompagnateur et des guides locaux.

◉ EQUIPEMENT

• Pharmacie personnelle

En cas de traitement médical, prévoir suffisamment de réserve pour la durée du séjour. Celle-ci doit contenir vos médicaments usuels, plus un traitement antipaludéen auxquels vous ajouterez des antalgiques, du collyre pour les yeux, une crème de protection pour les lèvres et la peau, de la vitamine C, une crème pour les coups de soleil, un gel pour les courbatures, un nécessaire pour soigner les pieds (Tricostérol, Mercurochrome, pansements Seconde Peau, etc.), un anti diarrhéique et un antiseptique intestinal. Il est important de prendre des bandages, sparadraps et élastoplasts qui peuvent être forts utiles. Une pince à épiler et une aiguille pour les échardes. Avant de quitter le pays, vous pourrez offrir votre mini-pharmacie (si vous le désirez) à l'équipe locale, un dispensaire, un hôpital ou une organisation médicale à but non lucratif, avant votre départ, à moins que vous en ayez eu besoin ! Les médicaments et bandages seront très appréciés par ceux-ci.

• Bagages

Bagage principal 20Kg : un sac de voyage souple ou un sac à dos car ils sont faciles à charger dans les véhicules. C'est le sac qui voyage dans la soute de l'avion. Au cours du voyage, il contient les affaires que vous n'utilisez pas pendant la journée. Transporté par les équipes de portage ou des véhicules, vous les retrouverez le soir.

Nous vous conseillons d'enregistrer votre bagage dès le départ jusqu'à la destination finale. Il est très risqué de récupérer votre bagage lors du transit, car vous prenez le risque de manquer la correspondance.

Bagage à main 5Kg : un petit sac à dos de randonnée est indispensable. Pendant le voyage, ce sac que vous porterez contiendra les affaires de la journée : gourde, appareil photo, etc. C'est également le sac que vous utilisez en cabine dans l'avion. Ce sac ne doit pas être volumineux, il doit contenir ce qui est lourd et fragile et ce qui peut être utile entre le moment où vous enregistrez votre bagage à l'aéroport de départ et le moment où vous le récupérez à l'aéroport de destination. En raison des retards de certains bagages, nous vous conseillons fortement d'emporter votre sac de couchage avec vous et le nécessaire pour pouvoir voyager les premiers jours, en bagage accompagné dans l'avion.

PS: Laissez tout objet contenant (couteau, ciseaux, coupe-ongles, etc..) et briquet dans votre bagage destiné à la soute de l'avion car les contrôles de sécurité les interdisent à bord de l'avion

EN CAS DE RETARD OU PERTE DES BAGAGES :

Il est impératif de le signaler immédiatement auprès du service bagages du transporteur aérien ou de l'aéroport d'arrivée afin de remplir un formulaire officiel de déclaration de perte de bagage qui permettra d'entreprendre les recherches et servira à la réclamation. Il vous sera demandé les éléments suivants : le numéro d'étiquette et descriptif des bagages, coordonnées de l'agence locale (précisées sur votre convocation) et coordonnées personnelles.

Contactez également votre assurance bagage personnelle (si vous avez détenteur d'une telle couverture) afin d'ouvrir votre dossier ce qui permettra d'activer votre droit (le cas échéant) au budget accordé pour acheter les produits de 1ère nécessité. Dans le cas d'une souscription à notre convention tranquillité, un budget de 152 € par personne est accordé. Vous aurez la possibilité d'acheter (sur place) des produits de 1ère nécessité : vêtements, brosse à dents, lampe de poche, etc

Si vous rencontrez un problème de bagages, nous espérons que cet incident n'altère pas votre bonne humeur pour le bien être de l'ensemble du groupe et que vous pourrez appréhender votre voyage dans un bon état d'esprit.

Notre correspondant local continuera à relancer le service bagage de la compagnie pendant que vous serez en voyage en espérant que tout rentrera dans l'ordre le plus rapidement possible afin de vous les acheminer le plus rapidement possible.

Lorsque des bagages déclarés perdus sont retrouvés plus tard, une indemnisation peut être alors perçue pour ce retard par la compagnie ou par votre assurance voyage si celle-ci comporte une clause pour la perte et la détérioration des bagages. Dès votre retour en France, dans le cadre d'un contentieux impliquant directement une compagnie aérienne, nous vous rappelons que le voyageur devra adresser directement sa réclamation auprès de la compagnie aérienne et que nous pourrions le cas échéant appuyer votre demande auprès de celle-ci. Une déclaration tardive ou non conforme aux dispositions prévues dans les garanties d'assurance entraîne la déchéance à tout droit de remboursement. Il faut leur envoyer (la compagnie aérienne et votre compagnie d'assurance) votre courrier de réclamation aérienne en incluant un courrier explicatif de l'événement, une photocopie des billets d'avion ainsi qu'une photocopie de tous les autres documents relatifs aux frais que vous avez dû engager ainsi qu'une photocopie des factures relatives à ses frais engagés

• Vêtements

1-2 paires de pantalon de toile
3-4 shorts/ pantacourts



7 chemises/ T-Shirts/ Blouses
1 petite laine pour les soirées (d'avril à août)
1 jogging (d'avril à août)
1 K-way imperméable léger (décembre à mars)
1 anorak (les nuits sont très froides en hiver: mai à septembre)
1 paire de chaussures de sport ou de marche
1 paire de sandales raft/ canoë
Sous-vêtements
Chaussettes
1 maillot de bain
1 casquette ou chapeau

• Equipement

1 serviette de toilette
1 petite gourde pour votre eau potable (indispensable)
1 torche avec des piles (indispensable)= conseil: prendre une lampe frontale: c'est beaucoup plus pratique sous tente.
1 rouleau de papier toilette (indispensable)
Savon, Brosse à dents, Dentifrice, Shampoing, Déodorant, 1 Peigne/ brosse à cheveux, 1 Brosse à ongle
Rasoir (si possible à pile),
Crème solaire, Crème hydratante, Crème anti-moustiques
Serviettes rafraîchissantes
Savon en poudre ou tube liquide de savon biodégradable
1 sac imperméable (pour les vêtements humides)
Lunettes de soleil
Nous recommandons de ne pas emmener les verres de contact en raison de la poussière
1 Stylo à bille pour les formalités.
1 Carnet de note
1 Couteau Suisse (à mettre en soute pendant le vol sous peine de se le faire confisquer)
1 Bout de ficelle pour faire sécher le linge
Nous conseillons d'acheter, à l'aéroport, une bouteille de votre boisson préférée.

PHOTOS/ VIDEO :

Munissez-vous de ce dont vous aurez besoin au niveau cartes mémoires ou pellicules (100 et 200 ASA), batteries... On peut parfois en trouver sur place mais les prix ne sont pas toujours plus intéressants et les dates de validité parfois dépassées. Un objectif de 200mm est un minimum, nous vous recommandons un 300mm... (les 400mm sont parfaits mais très onéreux et prennent énormément de place).

Si vous apporter une caméra, nous vous recommandons d'emporter avec vous suffisamment de batteries, un système de recharge et un adaptateur allume-cigares. L'approvisionnement en électricité de la plupart des pays que nous visitons est en 220-240 volts avec une fiche à 3 points que vous pourrez utiliser lors de vos nuits en hôtel et en auberge. Il est possible de recharger la caméra vidéo à partir de la batterie du véhicule, en utilisant un allume-cigare 12 volts (cette possibilité est laissée à la discrétion du guide, et ne sera pas autorisée s'il y a un risque pour l'autonomie du véhicule). Le fonctionnement de celui-ci ne vous est en aucun cas garanti.

Appareil numérique: Nous recommandons d'acheter des batteries très longue durée. Idem pour les cartes de mémoires, prendre une (ou plusieurs) carte de grande capacité (4 Go) et pas seulement 5 photos comme sont souvent équipés les appareils photos numériques à la vente.

NB. Il vaut mieux prendre 2 cartes mémoires de 4 Go plutôt qu'une carte de 8 Go. Comme le proverbe le dit si bien : il ne faut pas mettre tous ses œufs dans le même panier.

Vous traversez des villages où les gens ne sont peut-être pas d'accord pour être "mitraillés" par des dizaines d'appareils photo chaque jour. Avant de prendre une photo, restez civilisé et demandez la permission. Nous traversons des villages centenaires aux traditions vivaces et la photo systématique des habitants est une attitude qui peut détruire tout essai d'échange ou de communication entre vous et vos hôtes (aimeriez vous recevoir chez vous des inconnus qui, vous ayant à peine dit bonjour, photographieraient vos enfants, vous en train de faire la cuisine, etc.). Lorsque sera établi un climat de confiance, demandez (faites-vous conseiller par votre accompagnateur) l'autorisation de filmer ou de photographier qui vous sera souvent généreusement accordée Et enfin, ne photographiez jamais les enfants sans demander leur accord aux parents et aux enfants eux-mêmes. Si l'on vous refuse, alors n'insistez pas. Ne promettez d'envoyer des photos aux personnes que vous avez photographiées que si vous êtes sûr de pouvoir respecter votre engagement. Mais surtout prenez le temps de rencontrer... plus que de collectionner des portraits.

• Couchage

- Sac de couchage (inutile en saison chaude) et un petit drap housse (qui permet de s'adapter aux différentes températures rencontrées).
- Oreiller gonflable possible pour plus de confort.



• Matériel fourni

Tentes 2 places, matelas et matériel de cuisine.

• Informations régionales

DECALAGE HORAIRE :

Le Bénin est à GMT+1, c'est-à-dire :

- en été, il y a une heure de décalage (quand il est 12h00 à Paris, il est 11h00 à Porto-Novo).
- en hiver, il n'y a aucun décalage (quand il est 12h00 à Paris, il est 12h00 à Porto-Novo).

ELECTRICITE:

La tension du réseau est de 220 volts. Les prises de courant sont identiques aux prises françaises. Un adaptateur ainsi qu'un transformateur ne sont donc pas nécessaires.

CLIMAT:

LES SAISONS

Il est possible de voyager au Bénin une bonne partie de l'année. Sur la côte, un vent océanique rend les températures agréables et le nord subit l'influence sahélienne. Le climat du Bénin varie du Nord au sud : Subéquatorial dans les régions du nord, tropical et humide vers le sud.

La saison sèche s'étend de novembre à avril. Dans le Nord, l'air est sec et chaud car l'harmattan, vent chaud du désert souffle mais les nuits sont plus fraîches. Les températures les plus extrêmes sont enregistrées entre mars et mai (35 à 45°C). Il faut préciser que la brume sèche et la poussière, fréquents entre décembre et avril, voilent le ciel et réduisent la visibilité.

La saison des pluies s'étend de mai à octobre. Les pluies sont moins abondantes sauf en septembre et octobre sur les reliefs. Les pluies tombent le plus souvent en fin d'après-midi ou la nuit sous forme d'averses orageuses et torrentielles. Entre juillet et septembre, on note une baisse sensible des températures, mais l'humidité rend la chaleur plus étouffante. Cependant, entre deux averses, couleurs et reliefs éclatent dans une atmosphère d'une limpidité surprenante. De plus, c'est une période de l'année où la population est très active, ce qui nous permet de voir de nombreuses scènes de vie (tel que les travailleurs dans les champs de mil).

SITUATION ENVIRONNEMENTALE :

Quel que soit l'environnement dans lequel le voyageur se déplace, urbain ou naturel, il est de sa responsabilité de respecter l'endroit qu'il traverse. Voici quelques principes de base, applicables partout dans le monde. Un second paragraphe vous présente, le cas échéant, les problèmes environnementaux spécifiques au pays concerné.

- Eviter de laisser certains déchets sur place et les rapporter avec soi si le pays ne dispose pas d'infrastructure d'élimination de ces déchets. Par exemple : piles et batteries, médicaments périmés, sacs plastique.
- La rareté de l'eau est aujourd'hui un problème mondial. Même si le pays visité n'est pas a priori concerné par le manque, quelques réflexes doivent désormais faire partie du quotidien : préférer les douches aux bains, éviter le gaspillage, signaler les fuites éventuelles des robinets.
- Dans la plupart des hôtels vous disposerez d'une climatisation individuelle. Il est vivement recommandé, pour éviter la surconsommation énergétique et les émissions de gaz à effet de serre afférentes, de la couper systématiquement lorsque vous n'êtes pas présent dans la chambre. La climatisation n'est d'ailleurs pas absolument nécessaire sous tous les climats.
- En balade, dans certains écosystèmes fragiles, ne pas sortir des sentiers ou conduire hors-piste, limiter le piétinement et ne pas rapporter de « souvenir » : renoncer à cueillir des fleurs rares, à ramasser des fossiles ou des pétrifications, etc.

• Esprit du voyage

La réussite de tout voyage est un délicat mélange de bonne humeur, de sentiments d'entraide, de convivialité, d'esprit de découverte, de bonne volonté, d'une participation aux tâches communes ainsi que le respect des traditions locales. Et n'oubliez pas des imprévus sont toujours possibles, dans ces moments adoptez la Nomade attitude : patience et tolérance.

◉ BIBLIOGRAPHIE

• Bibliographie

- Voyage dans le pays d'Achantie de Thomas Edward Bowdich
- Atlas des peuples d'Afrique de Jean Sellier
- Bénin, Ed. Le Petit Futé
- West Africa, Ed. Lonely Planet, guide en anglais.



- Dieux d'Afrique, de Pierre Verger. Ed. Revue noire.
 - Le Bénin, de Bernrad Passot. Ed. L'Hamattan
 - Oui mon commandant d'Amadou Hampaté Ba. Ed Actes Sud
 - Amkoulel, l'enfant Peulh d'Amadou Hampaté Ba. Ed Actes Sud
 - La question des Peuples autochtones de I. Schulte-Tenckhoffed Bruylnat
 - Des Mondes à part de R. Hanbury-Tenison (Ed Laffont)
 - Il était une fois l'Ethnologie de G. Tillion
- **Cartographie**
 - Michelin n° 953 – Afrique Nord et Ouest
 - Bénin : les spéciales de l'IGN au 200 000e ou 600 000e.

◉ INFORMATIONS GENERALES

• Attitude responsable

1) L'ESPRIT ATR

Être membre d'ATR (Agir pour un Tourisme responsable), c'est s'engager sur la limitation des effets négatifs que peut avoir une activité touristique et développer cette activité dans un objectif durable.

Cet état d'esprit correspond pleinement à ce que nous sommes chez Nomade et surtout à ce que sont nos clients.

En un mot, c'est voyager dans une attitude responsable au regard des pays et des hommes, sans laisser de trace ou presque.

2) LA CERTIFICATION

En janvier 2010, nous avons eu le plaisir d'obtenir la certification ATR, délivrée par l'AFNOR, organisme certificateur indépendant.

Ce label "Tourisme responsable" confirme notre engagement de spécialiste de l'aventure dans sa pratique du tourisme responsable.

Cette certification a été délivrée suite à un audit réalisé au sein de l'agence en décembre 2009 permettant de vérifier les engagements suivants :

- Développer un tourisme qualitatif et minimiser les effets pervers de l'industrie touristique.
- Impliquer et privilégier les populations locales dans le développement.
- Veiller au respect des hommes, des usages et des cultures des pays visités.
- Sensibiliser nos clients à ces problématiques.
- Favoriser la transparence de l'information vis-à-vis de nos clients et veiller à la qualité des services offerts.
- Mettre l'humain au cœur de nos préoccupations.
- S'engager en matière de lutte contre le CO2, de gestion des déchets, de préservation de l'environnement, de management des équipes et de partage des résultats.

Ces principes doivent être partagés par les membres de l'entreprise mais aussi par l'ensemble de nos partenaires, prestataires ou réceptifs. Cela fait maintenant plusieurs années que Nomade Aventure s'engage dans l'esprit ATR.

L'AFNOR vérifiera chaque année, au sein de l'entreprise, le respect de l'ensemble de ces critères de certification et l'évolution de nos actions.

Toute l'information concernant la labellisation ATR sur le site www.tourisme-responsable.org

3/ NOS ENGAGEMENTS...

Préserver la planète

- Nomade met le paquet... et s'oxygène à la compensation CO2 pour lutter contre le réchauffement climatique ! Même s'il n'est pas possible d'annuler les émissions de CO2 liées à un voyage en avion, on peut les compenser. C'est-à-dire participer volontairement, à hauteur du coût de ses émissions de CO2, à des projets de développement solidaire permettant de les absorber considérablement.

Dès à présent, nous avons décidé de prélever sur notre rémunération, une somme calculée sur la base du CO2 émis, en accord avec le protocole de Kyoto qui préconise une compensation d'au moins 20% dans l'immédiat. Par ailleurs, nous compensons depuis deux ans 100% des émissions de CO2 liées aux déplacements professionnels de nos équipes.

Ces sommes prélevées financent, via la fondation Nomade Aventure, des projets comme la reforestation responsable et la création de pièges à carbone.

Elles sont de 1€ pour la France, 2€ pour les voyages moyen-courriers et 7€ pour les long-courriers. Ainsi, nous compensons à 100% toutes les émissions de CO2 sur la France et 20% partout ailleurs.



- Dans le même ordre d'idée, l'ensemble de la chaîne de fabrication de nos brochures est certifiée FSC - PEFC : des papiers entièrement recyclables et exempts d'acide, fabriqués à partir de fibres et de bois provenant de forêts gérées durablement (moins de 4% des forêts de la planète le sont) aux imprimeurs labélisés, sans oublier les usines qui les fabriquent.

Contribuer au développement des pays et des régions

- Parallèlement, nous identifions des initiatives locales pouvant être soutenues par Nomade Aventure en tant qu'opérateur économique. Notre modèle initial n'a pas pris un coup dans l'aile : travailler avec des guides et des partenaires locaux, mettre à profit notre expérience dans l'étude et le suivi de projets simples et réalistes restent notre priorité, ainsi que vérifier la réalité des relations entre les différents acteurs, tel que le circuit de redistribution monétaire équitable entre les guides, les chauffeurs, les cuisiniers et les chameliers.

- Dès à présent, nous recensons, à travers nos voyages, les personnes, familles ou villages ayant besoin d'un financement au démarrage d'une activité. La réussite de cette démarche se fera par l'accompagnement du projet puis par la pérennisation de l'activité, notamment grâce à votre passage.

4) ACTIONS RESPONSABLES

Et vous, que pouvez-vous faire ? Adoptez la "Nomade attitude"

Nous vous recommandons d'adopter durant votre séjour une attitude fidèle aux engagements d'ATR. Ces recommandations sont déclinées dans la charte éthique du voyageur que vous avez reçue avec vos documents de voyage et que vous pouvez consulter à tout moment sur notre site internet www.nomade-aventure.com. Nous pouvons également vous l'envoyer par courrier, sur simple demande de votre part. Quelques conseils : évitez l'usage des bouteilles en plastique, les emballages en portions individuelles, et rappez tout ce vous pouvez, en particulier les piles et emballages plastique, difficilement recyclables actuellement dans bon nombre de pays.

Enfin, ramenez-nous des nouvelles fraîches des pays visités en complétant le "Questionnaire qualité" au retour de votre voyage.

En voyageant avec Nomade, vous serez acteur d'un tourisme respectueux et solidaire, vous influerez sur l'évolution et le développement des populations rencontrées. Vous aurez aussi une responsabilité certaine et un rôle de garant de cette philosophie "Agir pour un Tourisme Responsable".